

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

AVIS PUBLIC

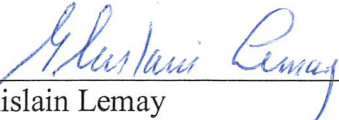
Bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2019

Avis public est par la présente donné par le soussigné, Ghislain Lemay, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Paulin, de ce qui suit, à savoir :

Conformément à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable (chapitre Q-2, r. 40), le responsable du système de distribution de l'eau de la Municipalité de Saint-Paulin a complété le bilan de la qualité de l'eau livrée à des fins de consommation humaine pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Toute personne intéressée peut consulter ou obtenir copie du document, en présentant une demande en ce sens au secrétariat de la municipalité de Saint-Paulin au 2873, rue Laflèche, Saint-Paulin QC J0K 3G0, pendant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Paulin, ce deuxième jour de juin deux mille vingt.



Ghislain Lemay
Directeur général et secrétaire-trésorier